# 1er CONSEIL JURIDIQUE

### 1. SUR PRESENTATION AU PALAIS DE JUSTICE (rez-de-chaussée)

Tous les lundis, mercredis et vendredis de 14h30 à 16h30

#### 2. PAR TELEPHONE:

Du lundi au vendredi de 16h00 à 17h00 au 0800/15.140.

<u>Attention</u>, n°vert mais uniquement accessible au départ de la zone téléphonique 071 ou d'un gsm sur le territoire belge

# 3. <u>SUR PRESENTATION DANS LES C.P.A.S. ET COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE CHARLEROI PARTICIPANT A</u> L'AIDE JURIDIQUE DE PREMIERE LIGNE :

Horaires à demander dans les divers CPAS et communes.

## 4. SUR PRESENTATION A LA MAISON DE LA JUSTICE :

Horaires / renseignements à demander au 071/23.28.11 Adresse : Rue Pater, 11 à 6000 CHARLEROI.